

PIIA – Construction, agrandissement et rénovation d'un bâtiment principal (ensemble du territoire)

Documents requis

Demande de permis de construire

Construction, agrandissement et rénovation d'un bâtiment principal dans un quartier existant, sur l'ensemble du territoire

! PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Un plan d'implantation et d'intégration architecturale permet d'évaluer la qualité de certains projets lors d'une demande de permis. La Ville peut ainsi s'assurer que les travaux projetés s'intègrent harmonieusement au quartier.

Si les travaux projetés sont situés sur une propriété localisée dans une zone ciblée par un règlement d'arrondissement soumis à un PIIA, une demande de permis ou de certificat pourrait être nécessaire. Communiquez avec la Division de la gestion territoriale pour vérifier si un permis de construction ou un certificat d'autorisation est requis. Si un permis ou un certificat est requis, le numéro de règlement, les numéros d'articles (pour connaître les critères et objectifs du PIIA) et la liste des documents requis, vous seront fournis. Au moment de votre demande de permis, vous devrez fournir l'ensemble des documents exigés par la Division de la gestion territoriale. Considérant que la présente fiche regroupe plusieurs PIIA de secteur, la liste des documents énumérés ne constitue pas une liste exhaustive, mais plutôt un inventaire général des documents à fournir.



IMAGE 1 – PHOTOGRAPHIE DE L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE

PHOTOGRAPHIES RÉCENTES (voir image 1)

La photo en couleur transmise doit être récente (moins de 3 mois)

photo de l'immeuble existant visé par la demande

PLAN D'UN PROJET D'IMPLANTATION (voir croquis 1)

Projet de rénovation

implantation du bâtiment existant

Projet d'agrandissement ou nouvelle construction

implantation du bâtiment existant, de l'agrandissement et du bâtiment projeté sur le terrain (lot)

implantation de toutes les constructions accessoires et les équipements mécaniques existants

localisation des bâtiments adjacents au bâtiment projeté

indication du niveau du plancher du rez-de-chaussée du bâtiment concerné et des bâtiments adjacents

indication du niveau du centre de la rue, vis-à-vis le centre de la façade du bâtiment concerné et des bâtiments adjacents

plan d'aménagement paysager qui illustre les aires vertes et les aires minéralisées (aires de stationnement, allées d'accès, aires d'agréments, espaces libres, aires d'entreposage extérieures, rue, etc.)

indication des arbres existants à conserver ou à abattre

RENSEIGNEMENTS SUR LE BÂTIMENT PRINCIPAL (voir croquis 2)

la ou les façade(s) en couleur (à l'échelle)

description des matériaux de revêtement extérieur (4 côtés) incluant l'échantillon numérique en couleur (photo) :

- Les revêtements muraux (fabricant, modèle et référence pour la couleur);
- Le revêtement de toiture (fabricant, modèle et référence pour la couleur).

NOTE :

Les délais pour ce type de demandes prendront jusqu'à 60 jours.

MISE EN GARDE :

Assurez-vous que le niveau des branchements de services privés projetés soit égal ou supérieur au niveau des conduites municipales. Vous éviterez ainsi d'avoir à installer une pompe ou de devoir modifier votre demande (un délai d'analyse et des frais supplémentaires s'appliqueront).

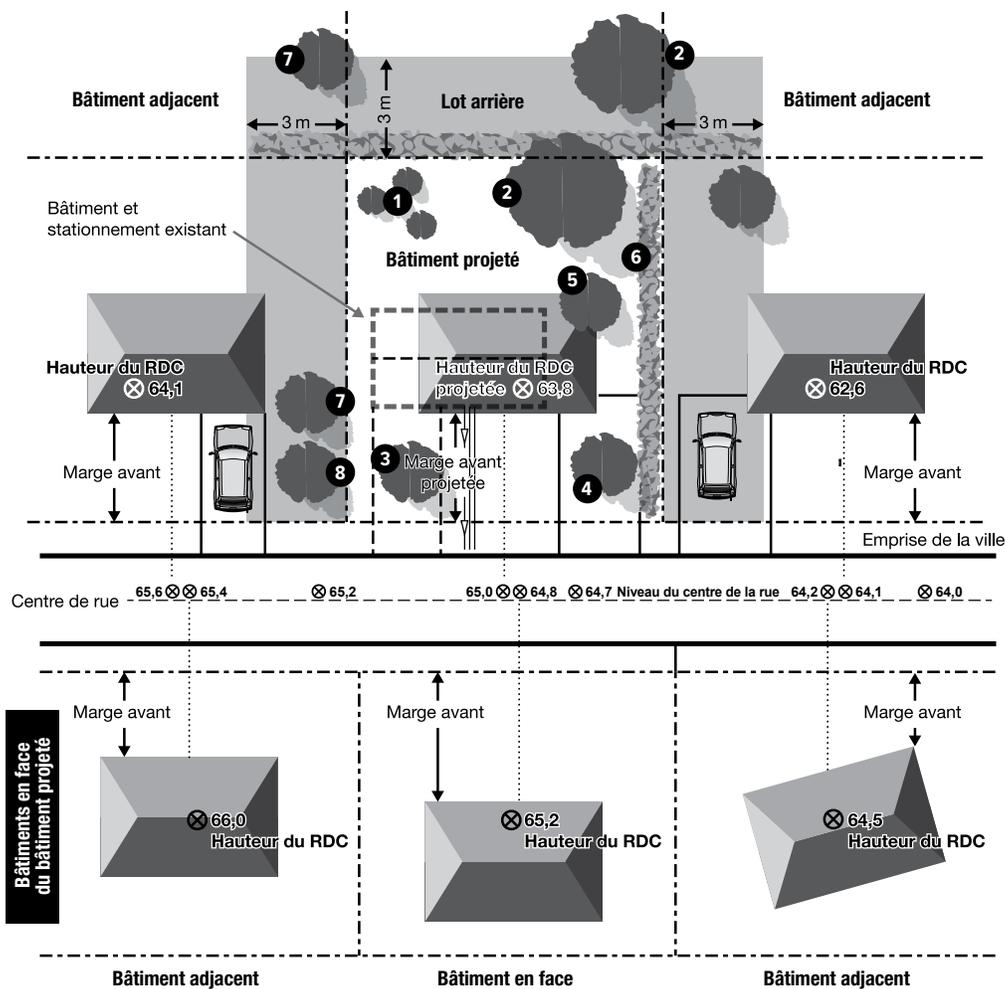
Octobre 2023

Le présent document est un outil d'information.

Le requérant a la responsabilité de se référer aux [règlements d'urbanisme](#) ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez le site Web de la Ville au ville.quebec.qc.ca/reglementation.



- 1 Arbustes à conserver
- 2 Saule à conserver (Ø 0,45 m)
- 3 Bouleau à abattre (Ø 0,65 m)
- 4 Érable rouge à planter (Ø 0,05 m, mesuré à 1,3 m du sol)
- 5 Saule à planter (Ø 0,55 m)
- 6 Haie de cèdre projetée de 1 m de haut
- 7 Érables à conserver (Ø 0,55 m)
- 8 Bouleau à conserver (Ø 0,55 m)

Légende

- Ø Diamètre
- ⊗ Cotes
- ||| Égouts/aqueduc

CROQUIS 1 – PLAN DU PROJET D'IMPLANTATION ET D'AMÉNAGEMENT DE TERRAIN



- Lambris de fibre de bois**
Maibec
Couleur : Or des prairies
Fini : Brossé
- Pierre**
Permacon
Série : Aria
Couleur : Noir Rockland
Fini : Brossé
- Briques**
Rinox
Couleur : Charbon cendré

CROQUIS 2 – RENSEIGNEMENTS REQUIS SUR LES TRAVAUX PROJÉTÉS